

①

Mme Lydie MONRIZZI représentant Mme Aïnelle
CELERIERA, propriétaire de la parcelle 2151
demande le maintien de la partie située en

29

bordure du chemin communal en zone constructible.

De ce fait, je demande l'extension ou le
renforcement du réseau d'eau. Un CU négatif
a été délivré le 27/09/2018 sous la référence
CU 024 156 18 R 0013, pour insuffisance de
réseau.

Il existe de chaque côté (parcelle 3 et 52) de
maisons récentes. Une construction viendrait donc
combler cette dent creuse et la partie des réseaux
est plus équipement en place.

